

Nouveau service la Mairie d'Alban !



mairie d'Alban est désormais habilitée à recueillir les demandes pour les renouvellements des titres d'identité.

N'hésitez pas à appeler au
05 63 55 82 09
ou à vous déplacer au
18 avenue d'Albi,
ir faire un point sur les documents à fournir et convenir d'un rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi: 10h00-12h30 et 14h00-16h30
Mardi: 10h00-12h30 et 14h00-16h30
Mercredi: 10h00 à 12h30
Jeudi: 10h00-12h30
Vendredi: 10h00-12h30 et 14h00-16h30
Samedi: 9h30-12h00



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT BIOMÉTRIQUE



POUR GAGNER DU TEMPS EN MAIRIE, PENSEZ À LA PRÉ-DEMANDE SUR INTERNET !

Consultez le site ants.gouv.fr → réaliser une pré-demande

- Je prends rendez-vous auprès de la Mairie
- Je rassemble les pièces nécessaires pour mon dossier

* Le formulaire CERFA à récupérer en mairie ou la pré-demande en ligne

* 1 photo d'identité

* 1 justificatif de domicile de – de 1 an en original (pas de photocopie) ou facture imprimé par vos soins depuis votre espace abonné (impôts, EDF, téléphone ligne fixe, quittance de loyer...)

Si vous êtes hébergé, merci de fournir une attestation d'hébergement, la copie de la pièce d'identité de votre hébergeur et son justificatif de domicile

* Carte d'identité et/ou passeport (valide ou périmé depuis – de 5 ans) ou un acte de naissance

* Pour les mineurs, CNI du représentant légal

Fiscalité :

* Perte ou vol de la carte d'identité : timbre fiscal à 25€ + déclaration de perte ou de vol

* Passeport (1ere demande ou renouvellement) timbre fiscal :

- de 15 ans : 17€ 15 à 18 ans : 42€ + de 18 ans : 86€

* Présence du mineur obligatoire au dépôt de la demande

- En mairie, l'agent saisie informatiquement mon dossier et numérise mes empreintes digitales
- Lorsque mon titre est disponible, je reçois un SMS
- Je reprends en RDV en Mairie pour retirer mon titre